

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

Tel. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt juin à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - ~~B.MORIAME~~ - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - ~~S.SERHANI~~ - ~~D.DEJARDIN~~ - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - ~~M-P.ROPITAL~~ - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : B MORIAME (pouvoir à JP COULON) - S SERHANI (pouvoir à N TAJDIRT) - MP ROPITAL (pouvoir à N MONTFORT)

EXCUSES :

ABSENTS : Denis DEJARDIN

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 24 C : Demande de subvention au Département du Nord pour la fête de l'eau 2014 dans le cadre de l'aide départementale aux éco-manifestations touristiques

La politique d'aide aux éco-manifestations touristiques, prenant en compte les principes de développement durable, propose aux organisateurs de manifestations

d'inscrire leurs événements dans une démarche de progrès, orientée vers le patrimoine (l'environnement), l'économique et le social.

L'Office de Tourisme de Maubeuge coordonne l'organisation de la fête de l'eau dans la ville qui se tiendra le dimanche 3 août 2014, et souhaite intégrer cette démarche en parallèle des engagements pris dans le cadre des éco-événements accompagnés par le PNR avesnois.

Pour les manifestations de niveau 3 (local), pour un budget prévisionnel inférieur à 12 000€, le Conseil Général propose un taux d'intervention de 15%, pour un montant maximum de subvention de 1000€.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la demande de subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 925 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **AUTORISE** la demande de subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 925 € pour la fête de l'eau 2014, dans le cadre de l'aide départementale aux éco-manifestations touristiques

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY